



## Le débat est un pilier de la construction de notre avenir



par Hubert Tassin – Président des P.P.

**L**e mode de fonctionnement de notre Institution des Courses est fondé sur le modèle associatif. Son financement est mutuel comme la distribution de ses produits est finalement coopérative. Les avantages en sont multiples et je les ai souvent évoqués à travers les *Grain de Sel*. Or le format associatif suppose de traiter avec équité ses membres et de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Le récent débat sur la réduction de l'enveloppe des allocations au Galop en 2018 en est un exemple clair. Dans sa version d'origine, le projet donnait le sentiment de pénaliser, peut-être même d'exclure, ceux qui jouaient la carte des produits de l'élevage français, ceux qui n'avaient pas et peu accès aux grandes épreuves de sélection, ceux qui avaient dans leur effectif du moment des chevaux de 6 ans et plus... Ces mêmes qui, de façon déterminante, contribuent au financement des allocations pour toutes les catégories.

C'est précisément parce que ce débat a été finalement -et peut-être un peu tardivement- partagé le plus largement possible, à travers les associations

**Vendredi 3 novembre 2017 - N°188**

représentatives et les différentes instances nationales et régionales qu'il a été possible de parvenir – non sans mal mais c'est le résultat qui compte – à un consensus large et à un accord sur un sujet aussi difficile

### Un devoir de représentation

Au nom des propriétaires et des éleveurs que je représente à travers l'Association PP, mais plus largement à travers les propriétaires et éleveurs qui m'ont confié un mandat, je ne pouvais accepter un plan qui par bien des côtés a pu être qualifié de mortifère, d'exclusion et de destruction des grands équilibres qui garantissent notre bon fonctionnement. Je ne pouvais accepter que l'effort demandé pèse injustement sur les catégories les plus fragiles qui auraient inmanquablement quitté le navire, amplifiant le déficit de partants et la crise de recettes qui en découle.

C'est la raison pour laquelle, dès lors que le plan initial a été rendu public, j'ai inlassablement porté le débat dans les instances du Galop, en y associant nos partenaires AQPS et Permis d'Entraîner, membres avec l'Association PP de l'Union pour le Galop Français, mais aussi en partageant nos préoccupations avec l'AEP et son Président Mathieu Boutin, dont les propositions rejoignaient pour partie les nôtres, ainsi qu'avec les représentants des ministres de tutelle. Vouloir établir un partenariat « gagnant-gagnant » avec l'Etat, seule issue d'un réel rebond, c'est aussi partager nos préoccupations et nos propositions en amont.

J'ai été plusieurs fois vilipendé pour ne pas avoir accepté de me ranger derrière le premier projet voté

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



avant l'été par le Conseil d'Administration de France Galop. On aura été jusqu'à exiger ma démission, ou suggéré au mépris des statuts ou du simple bon sens que je sois démis de mes responsabilités. Selon certains, j'aurais été le responsable de tous les maux du Galop. Je n'ai fait en réalité que me conformer à la méthode définie par Edouard de Rothschild : faire vivre le débat. En septembre, à sa demande, nous avons réuni des centaines d'acteurs des courses au sein des Conseils du Plat, de l'Obstacle, de la Commission des Régions, du Comité. C'était bien pour faire prospérer un débat, pas pour ne pas en tenir compte. Et je suis gré au Président de Rothschild d'avoir montré que le débat n'est jamais vain et permet d'aboutir à une décision finale équilibrée.

## Le consensus

A l'issue de cette période de débats –sans doute trop longue et à l'évidence trop clivante– vint le temps de la décision. Conformément aux exigences de la vie associative, il fallait rechercher le consensus, c'est-à-dire le respect des fondamentaux exprimés par les uns et les autres autour de la table.

Soyons clairs : le projet adopté lundi dernier par l'unanimité du Conseil d'Administration ne correspond pas aux recommandations que j'ai portées. Mais l'heure n'est plus aux regrets. Rechercher un consensus, c'est aussi faire un pas vers les autres projets pour construire l'avenir. Ce plan n'est donc pas le mien, mais en responsabilité, et sans réserve, je le soutiens. C'est la raison pour laquelle je n'exprimerai dans ce *Grain de Sel* ni mes réserves, ni mes regrets.

En représentant les propriétaires et les éleveurs qui m'ont fait confiance, j'ai contribué à la recherche

d'une solution équilibrée, d'un consensus utile. J'ai surtout servi, je le crois, un avenir de croissance. Au lendemain de ce vote unanime, j'ai la satisfaction d'avoir fait ce pour quoi j'ai été désigné.

## Seulement une étape

Cette réduction de 25 millions d'euros sur les allocations est un effort considérable demandé aux propriétaires et aux éleveurs. S'il ne devait pas permettre d'ouvrir dans des conditions constructives et sereines une discussion avec l'Etat sur les grands équilibres de la politique des jeux en France, il ne serait pas porteur du moindre espoir. Nous venons de montrer –pour la plupart d'entre nous– que nous étions capables de prendre nos responsabilités. Nous devons maintenant avancer, et vite, avec nos autorités de tutelle.

Cette attitude responsable n'a pas été partagée à toutes les étapes du débat. Je ne peux que regretter que certains « jusqueboutistes » aient provoqué l'annulation d'une réunion de courses à Saint-Cloud. C'était inutile, négatif, insupportable. Comment attirer vers notre beau loisir de nouveaux propriétaires, de nouveaux investisseurs avec une démonstration aussi pitoyable que je condamne sans détour ?

Chacun aura compris que cette décision n'est qu'une toute petite étape du processus. Il nous faut maintenant construire, avec le Trot, les conditions d'un nouveau partenariat entre nous et avec l'Etat. Au lendemain de cette décision difficile, il faut le dire franchement : le plus dur reste encore à faire.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*